

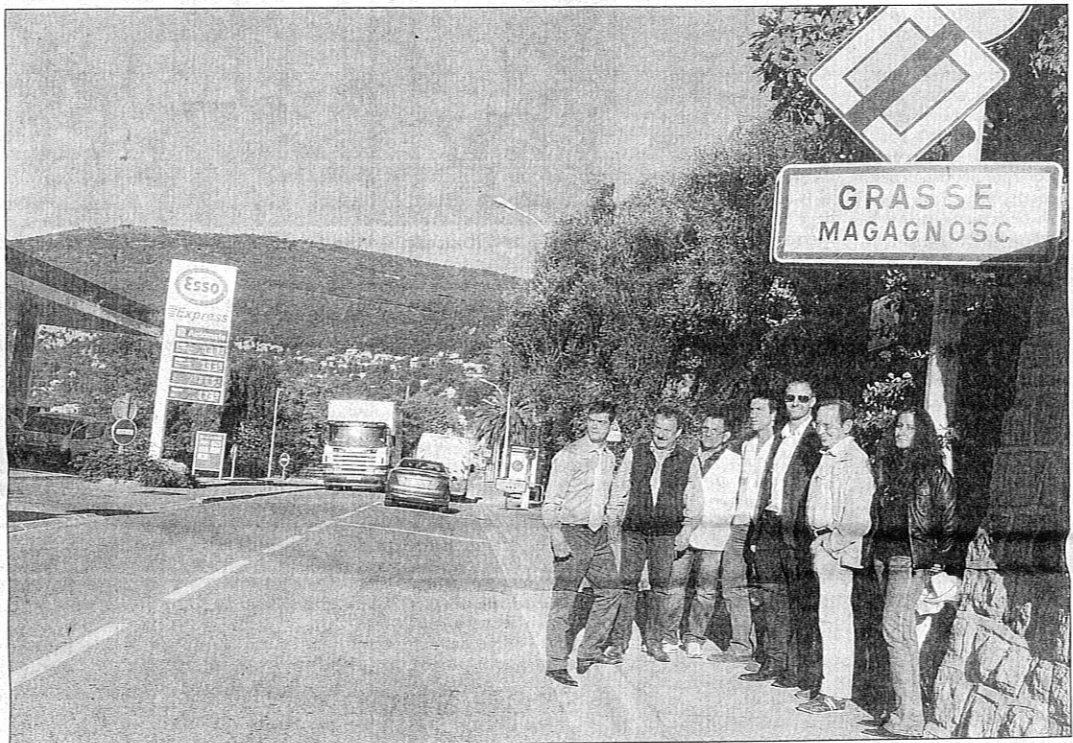
Un éclairage tout neuf pour le hameau de Magagnosc

RÉHABILITATION Une deuxième tranche de rénovation de l'éclairage public va débiter sur la RD 2085. Un chantier pris en charge par le Conseil général

La requalification de l'éclairage public dans le secteur de Magagnosc est à l'ordre du jour. Après une première phase de travaux qui, à l'automne 2009, avait concerné un tronçon de voirie - l'avenue Victoria - compris entre le garage Citroën et l'ancien lycée De Croisset, c'est cette fois-ci la partie allant de la rue Maria-Guizol à l'entrée de Châteauneuf (RD 2085) qui est visée. « Sur cette route, le réseau d'éclairage date d'une quarantaine d'années, rappelle Vianney Glownia, chef du service étude et maintenance des équipements électriques routiers au Conseil général. Il était donc nécessaire de le rénover. » Sur une distance de 800 m linéaires, les anciens poteaux vont ainsi être remplacés par du matériel neuf, plus en phase avec les normes actuelles. Au total, vingt-cinq foyers lumineux seront donc réinstallés pour un montant de 371 000 € TTC, dépense prise en charge par le Conseil général. Pour mémoire, le précédent chantier avait permis de remettre à neuf trente-quatre foyers lumineux représentant un coût à peu près similaire.

Une économie d'énergie de 35 %

Le matériel choisi pour cette opération est naturellement le même que celui qui avait été posé en 2009, ceci afin d'assurer une homogénéité sur l'ensemble de la section. Lundi matin, les élus locaux, les représentants du Département et ceux des entreprises qui auront la charge de conduire les travaux (1), se sont retrouvés sur place afin de déterminer l'emplacement des futurs pylônes... « Tant qu'à faire, autant réaliser les choses intelligemment et déterminer avec les personnes qui ont la connaissance des lieux, les points précis où doit être implanté le nouvel équipement », commentait Jérôme Viaud, conseiller gé-



Les agents du conseil général et les représentants des entreprises en charge des travaux se sont rendus lundi matin sur les lieux du futur chantier. (Photos Xavier Giraud)

néral de Grasse Nord. Ce sont des lampes à sodium haute pression d'une puissance de 250 watts qui assureront l'éclairage de la route. Un matériel qui tient compte des enjeux du Grenelle de l'environnement puisqu'a été actée la nécessité de limiter la consommation d'énergie et d'augmenter la durée de vie des lampes, moins sollicitées grâce à un dispositif de réduction de puissance présent dans chaque point lumineux. À titre indicatif, sur les plages horaires allant de 20 h à 22 h et de 6 h à 7 h, pendant lesquelles la circulation est encore signifi-

cative sur le réseau, on atteindra une réduction de 25 % de la puissance consommée par rapport au système actuel. Pour ce qui est du reste de la nuit, cette réduction sera de 50 % soit, à l'arrivée, une économie d'énergie de l'ordre de 35 %.

Une borne pour les véhicules électriques

Mais ce n'est pas tout. « Il a été décidé d'anticiper sur l'avenir, ajoute Roger Missenti, directeur de l'éclairage public à la ville de Grasse. Sur ce tronçon, on a prévu la mise en service d'une

borne où pourront se brancher les véhicules électriques. Les connexions sont réalisées par le conseil général, la borne sera placée par les services municipaux à une date qui reste à définir. » Le chantier s'ouvrira à la mi-octobre pour se terminer en fin d'année.

Deux mois de gêne relative en perspective donc pour les automobilistes qui devront affronter une circulation alternée.

« Tout sera fait quand même pour limiter les nuisances, jusqu'à l'utilisation d'une "aspiratrice" pour le creusement de la tranchée, un appareil qui permet d'aspirer la poussière en même temps qu'elle

creuse. » Dernier point à souligner, cette campagne de réhabilitation précède la rétrocession du réseau d'éclairage public au profit de la commune. Jusqu'ici, celle-ci versait une redevance annuelle de 169 € pour son entretien par le conseil général. Ce ne sera plus le cas à l'avenir...

ÉRIC FAREL
efarel@nicematin.fr

(1) - Outre les personnes citées, Georges Granoli, chargé de mission pour le hameau de Magagnosc, Laurent Torres (Sté Pignatta SAS), Jacques Lacroix (Nouvelle siroloise de construction), Elodie Jeannot (conseil général).

Thiers, ce sera pour plus tard

Une troisième tranche de réhabilitation de l'éclairage public est prévue par le Conseil général, cette fois-ci au niveau de l'avenue Thiers. Elle est envisagée mais pour l'instant le projet reste dans les cartons car celui-ci devra coïncider avec les gros travaux que la municipalité



compte entreprendre pour redonner un peu d'allure à cette entrée de ville. Les riverains devront donc attendre encore un peu avant de voir leur secteur prendre un coup de neuf...

Géré par horloge astronomique

Qui allume et qui éteint la lumière sur la voie publique ? Autrefois, c'est EDF qui s'acquittait de cette mission. Un cérémonial désuet et pas bien pratique, ultérieurement remplacé par un dispositif un peu plus moderne : en fonction de la luminosité ambiante, les lampes se coupent automatiquement. Sauf que la fiabilité du système est remise en cause lorsque la végétation croît et assombrit les lieux.

A Grasse, c'est donc une autre option qui a été retenue. Celle de l'horloge astronomique. Celle-ci pilote la commande de l'éclairage par la simple prise en compte des coordonnées géographiques du lieu. Grâce à une synchronisation de l'heure de chaque poste local, les commandes d'allumages et d'extinction s'effectuent simultanément. « C'est le système le plus fiable actuellement » confirment les techniciens du Conseil général.